LeTélégramme

LANDIVISIAU

Landivisiau. Le chantier de la centrale au gaz retardé de plusieurs mois

5 septembre 2013 à 18h02

Le début du chantier de la nouvelle centrale au gaz de Landivisiau (Finistère), qui devait avoir lieu début 2014, va être retardé de plusieurs mois du fait de nouvelles recommandations de l'administration, a-t-on appris jeudi auprès de Direct Energie, maître d'oeuvre du projet avec Siemens.

Il est d'ores et déjà acquis que l'enquête publique, préalable indispensable au début du chantier, ne pourra pas débuter avant juin 2014, alors qu'elle était prévue initialement pour cet automne, a expliqué Xavier Caïtucoli, le patron du numéro trois français de l'électricité.

Direct Energie visait initialement un démarrage du chantier en Bretagne début 2014, mais celui-ci ne devrait désormais pas débuter avant au mieux la fin de l'année prochaine. "Ce qui m'importe c'est le moment où l'on met la centrale en service. C'était prévu (fin) 2016 et aujourd'hui je n'ai pas encore d'éléments suffisamment précis pour dire 'voilà je vais perdre trois mois, six mois ou douze mois'. Je ne sais pas dire quel sera l'impact final", a dit M. Caïtucoli. "Mais potentiellement vu d'aujourd'hui, l'enquête publique est décalée de sept ou huit mois, donc notre projet vu d'aujourd'hui il prend huit mois" de délai, a-t-il reconnu.

"Une réglementation qui a évolué"

Le "décalage" est provoqué, selon le patron de Direct Energie, par "une réglementation qui a évolué", le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) recommandant désormais "de faire une étude d'impact unique". Outre la construction de la centrale, elle devra intégrer également les projets de raccordement électrique de la centrale (par RTE, filiale autonome d'EDF) et en gaz (GRTgaz, filiale de GDF Suez), qui interviennent en principe beaucoup plus tard parce qu'ils sont moins lourds.

"Du coup, pour pouvoir faire l'étude d'impact globale il faut qu'on attende l'étude d'impact de GRTgaz (...) et on sera en mesure de finaliser cette étude d'impact pour le tout début de l'année prochaine", a expliqué M. Caïtucoli. "Cela veut dire que l'enquête publique qui était prévue là, entre septembre et novembre, parce qu'il y a les (élections) municipales et les européennes, elle aura lieu en juin, c'est ce qu'a dit le préfet", a-t-il poursuivi.

La centrale à cycle combiné gaz de Landivisiau, qui suscite des oppositions locales, représente un investissement de 400 millions d'euros pour une puissance de 400 mégawatts. Elle est destinée à renforcer l'approvisionnement en électricité de la Bretagne, qui ne produit que 11% de son courant.

"Des grains de sable dans les rouages"

Pour Alain Le Suavet, porte-parole du collectif d'opposants au projet Gaspare, qui conteste notamment la nécessité de la centrale et les subventions dont elle bénéficie, cette péripétie "met des grains de sable dans les rouages". "Ils vont avoir une année dans la vue", selon lui.

M. Caïtucoli a souligné de son côté que le projet restait inchangé sur le fond, mais a critiqué le fait que les projets industriels devenaient de plus en plus difficiles à mener du fait de contraintes réglementaires. "Notre problème en France c'est qu'à chaque fois qu'on fait évoluer la réglementation, on en rajoute sans simplifier. Du coup c'est de plus en plus long et de plus en plus compliqué d'obtenir une autorisation", a-t-il dit.

"Vous-vous rendez compte que c'est un appel d'offres qui a été lancé en 2011, dans le cadre du pacte électrique breton qui a déjà donné lieu à une très large concertation en Bretagne et que le chantier, on ne va peut être pas le démarrer en 2014 ?", s'est-il ému. "Gagner du temps sur un projet c'est de la croissance", a-t-il souligné.

Tags : Landivisiau centrale au gaz Gaspare

© Copyright Le Télégramme 2013